N° 50 - 42e Année

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75 / Administration et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Mercredi 3 Mars 1926

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum pr annonce » 2.—
Suisse . . . . . » 0.30
Etranger . . . . . » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME . . . . . » 1.—

M. Paul Pettavel nous parle de M. Pierre Cérésole

La Chaux-de-Fonds, ce 1er mars 1926.

Monsieur le Rédacteur,

Vous me faites l'honneur de me demander ce que je pense de « l'affaire Cérésole » puisque telle « affaire » il y a chez nous ? Je vous remercie de l'estime que vous me témoignez ainsi.

C'est par « L'Effort » du jeudi 25 février que j'ai appris qu'il se passait quelque chose au Gymnase à propos d'un M. X. et c'est « La Sentinelle » du 26 qui m'a révélé l'identité de ce M. X. avec mon ami M. Pierre Cérésole. J'avoue qu'à première nouvelle j'en ai été commotionné comme beaucoup d'autres, et que m'a étreint d'emblée le pressentiment d'un coup d'audace qui serait en même temps une imprudence. D'autant que parmi les quatorze candidats et candidates dont les noms furent révélés ces derniers jours, cinq d'entre eux plus un qui s'est retiré, paraît-il, me sont des amis personnels dont je souhaitais vivement le succès. Pris ainsi entre mes amitiés, des encouragements donnés, des raisons contradictoires et le désir de paix que m'inspire mon âge, j'ai eu besoin de deux jours pour faire le tour de l'incident et en envisager la réelle signification.

Tout d'abord je comprends l'émotion causée par la démarche imprévue de la majorité socialiste du Conseil scolaire auprès de M. Cérésole, celui-ci ne se proposant pas et n'étant pas pourvu du diplôme spécial de l'enseignement de l'histoire. Cette démarche, sortant des us et coutumes, peut être qualifiée de révolutionnaire ; j'ajoute aussitôt que ce qualificatif n'exprime plus rien de blâmable en soi, il est dans la tradition du 1er Mars que nous fêtons aujourd'hui et aussi du 1er Août, notre fête nationale. La révolution pacifique n'est que le coup de volant donné à propos, en vue d'une direction nouvelle, et la révolution n'est jamais réglementaire ni légale puisqu'elle rompt précisément avec la tradition et aussi avec les lois établies. Il y a révolution dans l'appel adressé à M. Cérésole, mais il n'y a pas scandale, comme on l'a dit. Je comprends l'agitation soulevée par cet incident, mais il ne faudrait pas que cette agitation motivée devînt un bouillon de culture de malentendus et de haines nouvelles.

Je pense qu'une préoccupation capitale s'impose à nos Ecoles secondaires, aujourd'hui plus que jamais, celle de l'éducation morale. Faire des savants, c'est bien ; faire des hommes, c'est mieux. Sans doute, le devoir précis de nos hautes écoles est d'instruire ceux qui deviendront le cerveau de la collectivité et de leur donner un maximum de compétence. Seulement la guerre et l'après-guerre ont prouvé que la science se met au service du mal comme du bien ; qu'elle contribue à la destruction de la vie tout autant qu'elle en peut assurer la prospérité. La guerre néfaste de 14 à 18 a été préparée par la science matérialiste de la fin du XIXme siècle ; le même matérialisme scientifique prépare les effroyables toxiques dont une guerre possible encore se servirait pour anéantir l'humanité. Ce sont des savants, quatre-vingt-treize savants, qui, dans le factum « Es ist nicht wahr » ont couvert de leur autorité la guerre allemande. Ce sont des intellectuels renforcés, des savants, parlant huit, dix, douze langues, les Lénine, les Trotzky et consorts qui ont lancé la Russie dans la déchéance bolchéviste. Ce sont des savants qui, bien ailleurs encore, sèment parmi les jeunesses cultivées, le nationalisme intransigeant, l'esprit de réaction, le fascisme, le scepticisme anarchique, l'esthéticisme détaché, l'indifférentisme paralysant. Combien de savants aujourd'hui, petits et grands, ne sont plus que des préparateurs de laboratoire fournissant aux étudiants et aux peuples, des théories et des produits quelconques, commercialisés, mais ne tenant aucun compte des nécessités morales de la jeunesse, du peuple, de l'humanité, du devoir présent. Alors, à côté de l'instruction neutre, il faut une éducation prévoyante, puissante, formant l'intelligence du peuple en vue de l'action prochaine d'un renouvellement salutaire. Il faut enflammer la jeunesse étudiante d'un enthousiasme déterminant pour l'idéal de la paix, de la réconciliation des peuples, de la grande coopération humaine ; j'ajoute pour l'idéal du règne de justice et d'amour fraternel que sera le règne du Christ. Pour moi, c'est cela l'important, rendre à nos collégiens la vision de grandeur, de beauté, de bonté, d'épanouissement d'un monde prochain dont ils seront les artisans en même temps que les bénéficiants !

Alors, pour cela, il vaut peut-être la peine de donner un coup de volant, de sortir de la tradition, de rompre un cadre, de manquer au règlement ! — Oh ! je ne veux mésestimer en rien les qualités morales et les possibilités éducatrices des quatorze candidats en liste ; je ne voudrais sous-estimer en aucune manière la valeur morale et l'effort pédagogique considérables de nos professeurs actuels qui méritent notre respect et notre reconnaissance. Mais je dois reconnaître et dire aussi combien la personnalité de M. Cérésole est unique en son genre et quel gain énorme serait pour notre jeunesse le contact permanent d'un tel homme.

Il me répugnerait de rappeler ici tous les titres que cet homme aurait à notre estime ; c'est une souffrance pour de telles individualités que d'être louées publiquement et avec une sorte d'indiscrétion, et je respecte cette pudeur. D'ailleurs, il ne fait que son devoir ; il a reçu une belle vocation de disciple du Christ ; le Maître l'appelle à être un apôtre du message chrétien parmi les hommes d'aujourd'hui et il s'efforce d'obéir fidèlement à la consigne donnée ; antiguerrier, il est un soldat magnifique de l'avant-garde chrétienne. Ce considérant, je ne puis que m'étonner que notre Conseil scolaire l'ait distingué et souhaité, et, en ma qualité de chrétien, fort modeste assurément, je dois les en féliciter et les en remercier.

M. Cérésole n'a pas le diplôme spécial correspondant au poste ? objecte-t-on. Il en a d'équivalents. Il ne réciterait pas par cœur les dates de n'importe quels événements, il ne dirait pas à l'improviste tous les titulaires des dynasties de tous pays, non. Mais, introduit dans la carrière par un baccalauréat littéraire, licencié en sciences, docteur en philosophie ; homme d'une riche culture, intelligent et travailleur, possédant à fond le français, l'allemand et l'anglais, ayant enseigné comme assistant au polytechnicum et comme professeur dans diverses écoles secondaires et nouvelles, universitaire ayant vingt ans d'expérience et d'étude du monde entier, cet homme-là saura se servir des manuels qui disent les faits et les dates comme aucune mémoire d'homme ne le saurait faire, mais mieux encore il saura présenter les faits historiques, les interpréter et les juger sous l'angle de l'expérience dernière et des lumières toutes modernes. Une science fraîchement documentée et abondamment pourvue est souhaitable, mais l'orientation que peut donner un homme d'une telle valeur est tout aussi désirable. Je pense même que de plus en plus le professeur moderne doit laisser au livre sa place de document à assimiler, et réserver à son enseignement personnel la philosophie des faits et la morale de l'histoire ; le professeur n'est pas un simple répétiteur, ni le pion classique qui reproduit le manuel et en fait réciter le pensum appris ; il est l'inspirateur, le révélateur de la science et celui qui oriente l'esprit de l'étudiant vers la connaissance des choses réelles et utiles. M. Cérésole sera cela plus que bien des diplômés de par le monde.

M. Cérésole est antimilitariste notoire ? Oui, mais il n'est point en ce domaine l'énergumène qu'on veut bien dire ; c'est un homme de sens rassis, qui ne s'impose pas, qui propose, qui discute et qui respecte la conscience du prochain. Il est ennemi déclaré de la guerre et de tout ce qui y mène. Je pense avec lui qu'à la guerre des toxiques il faut opposer la mobilisation des consciences ; c'est notre seul salut. — Il a été condamné par un tribunal militaire et a fait un jour de prison ! — Il y a des condamnations qui valent des diplômes... ! D'ailleurs, l'inspirateur génial de l'histoire du monde en ces deux derniers millénaires, fut un Rabbi sans diplôme aucun et un condamné à mort. Il faut se le rappeler parfois.

Sans doute, l'affaire reste troublante ; il y a des jeunes de chez nous qui ont besoin de gagner leur pain ; il y a aussi que l'amour du prochain doit commencer par les proches prochains, assurément. On m'a demandé ce que j'aurais fait si mon fils défunt se fût trouvé parmi les candidats, ce qui eût pu être ? J'aurais éprouvé de la démarche imprévue une vive contrariété ; puis j'aurais songé que l'intérêt de l'école prime l'intérêt familial et privé ; et devant une personnalité telle que celle qui entre en jeu, j'aurais prié mon fils d'attendre une autre occasion.

En fin de compte, je pense qu'il vaut la peine d'essayer, que ce serait une faute de n'essayer pas. Un arrangement d'une année éviterait une nomination prématurée et serait une mesure prudente de l'une et l'autre part. Ce serait l'apaisement de l'heure présente, un très intéressant essai pédagogique et peut-être un grand bienfait pour notre jeunesse écolière et pour notre démocratie chaux-de-fonnoise.

Salutations cordiales. Paul PETTAVEL, pr.

P.-S. — Je me réserve la liberté de reproduire le présent article dans la « Feuille du Dimanche » de samedi prochain ; non pas qu'il mérite d'être reproduit, mais pour avoir égard à ceux de nos lecteurs qui ne reçoivent pas la « Sentinelle » et qui tiennent à contrôler leur rédacteur. P. P.

La modestie s'impose

L'Europe occidentale est la partie du monde la plus civilisée, et nous sommes dans cette Europe occidentale le peuple le plus développé.

Ceci est conforme à la bonne opinion que nous avons de nous-mêmes et au sain patriotisme qui est enseigné aux foules par M. Vallotton-Warnery et d'autres hommes publics pénétrés profondément de la grandeur de notre petite patrie.

Vous sentez tout de suite quelle richesse de déduction ces prémisses contiennent. Par exemple, si vous êtes Vaudois vous trouverez tout naturellement que le canton de Vaud soit le premier des cantons, ce qui est aussi mon avis, et que vous soyez le premier des Vaudois, ce qui est fort possible. C'est ainsi qu'a été découvert le nombril du monde, bien longtemps avant qu'on sût qu'il en avait un.

Toutefois ne vous emballez pas. Les Turcs viennent d'adopter comme droit national le Code civil suisse. Il n'y a pas de quoi nous rengorger, les Turcs connaissaient hier encore la polygamie et l'esclavage. Les voici régis par le droit de famille le plus perfectionné, puisque c'est le nôtre.

Ne pensez-vous pas que des gens, qui marchent à cette allure, aient le droit de nous considérer sur le chemin du progrès comme un misérable peuple d'escargots.

* * *

Mistress Pankhurst, la célèbre suffragette anglaise, a quitté son pays. Elle habite la France, où elle tient sur la Côte-d'Azur un « Café, Thé, Chocolat ».

Après avoir, dans une lutte ardente et mouvementée, conquis le droit de suffrage pour elle et ses semblables, voici que cette dame renonce à user de ce droit et vient vendre du chocolat à un peuple qui fait encore de la femme une mineure.

Si cette dame n'est pas installée sur la Côte-d'Azur dans un but de propagande, il faut reconnaître qu'elle se passe fort bien d'un droit qu'elle a violemment désiré et pour lequel elle a sacrifié une partie de son existence.

Il en est ainsi de tout ce que nous poursuivons. Nous ornons notre idéal de formes et de couleurs attrayantes et, lorsque nous l'avons atteint, il semble que nous n'ayons dans la main qu'un peu de cendre. Gardons-nous de mépriser cette petite chose. Elle est d'un grand prix. Ceux qui ne savent pas le reconnaître ignoreront toujours le plaisir immense d'une course échevelée à travers la vie pour la saisir.

* * *

Notre ami René R., secrétaire général de la F. O. M. H. a quitté Genève pour s'installer à Neuchâtel. Sa déménageuse passait l'autre jour derrière chez moi. Je suis monté sur le siège à ses côtés, histoire de l'accompagner un bout, et de m'assurer qu'il rentrait bien au canton et non pas à Berne, qui est un lieu malsain pour les secrétaires ouvriers.

A Lausanne, panne du moteur ; nous entrons dans un café. Des consommateurs attablés se retournent et nous examinent avec attention.

— En voilà qui te reconnaissent, me dit René.

Un personnage se détacha du groupe et vint me saluer.

— Je ne sais pas si je me trompe, tu as travaillé à Lausanne ?

— Moi, quatorze ans.

— Emballeur chez Perrin ?

— Pas tout à fait, mais c'est bien moi, je t'ai vu souvent.

— Tu es avec la déménageuse là dehors, est-ce toi qui conduis ?

— Non, j'accompagne pour le coup de main.

L'homme regagna sa place.

— Tu vois ce que c'est que d'être populaire, dis-je à René en sortant. Après deux ans ils ne m'ont pas encore oublié. C. NAINE.

VARIETÉ

Misère japonaise

M. L. Naudeau, dans son livre sur *le Japon moderne*, consacre quelques pages émouvantes aux abîmes de la misère japonaise.

M. Ludovic Naudeau prend l'exemple du quartier de Shitaya à Tokio et dit : « Qui dira les horreurs de ce quartier ? Il y a là deux mille maisons où la misère fait épouvante ; on y voit le dernier degré de la dégradation humaine. Des rues entières sont peuplées de gens si pauvres qu'ils ne possèdent même pas la couverture dont ils s'enveloppent quand ils dorment. Il y a aussi, pour ceux qui n'ont pas de demeure, des maisons où, s'ils disposent d'un sou, les misérables peuvent dormir ; ils sont là, tapis par centaines, les uns contre les autres, dans la crasse et la vermine...

« Shitaya n'est pas le refuge des seuls estropiés, mendiants, chanteurs, ambulants, malandrins et truands ; ce n'est point la haile aux débris d'hommes. Il y a là beaucoup d'artisans, des bateliers, des petits marchands, etc., tous ceux que le chômage forcé a réduits à un complet état de destitution, de dégradation physique et morale. C'est ici le quartier infernal des mangeurs de choses immondes. Ceux qui le hantent s'alimentent d'entrailles et de têtes de poissons, ils grignotent du riz décomposé, des fruits pourris et des détritus de viande. Il faut que la vie générale du pays soit réellement bien pauvre pour que des entreprises commerciales se soient édifiées sur cette fange.

« Des restaurants à un sou composent le menu de ragotons abominables, disputés aux mouches stercoraires et aux vers qui rongent les charognes. Une compagnie leur assure la fourniture des déchets provenant des grands restaurants, des casernes et des hôpitaux ; elle a des collecteurs dont le métier est d'accaparer, de trier les intestins d'animaux et toutes les bribes qui commencent à pourrir dans les profondeurs nauséabondes des boites à ordures. »

PENSEES

Il n'y a de bonheur qu'au sein de la vérité, parce qu'il n'y a de repos que là. *Lamennais.*

Il faut que l'esprit soit très large, le cœur très chaud et la langue très sobre.

Mandrin au vingtième siècle

Le dépouillement du vagon-poste du rapide de nuit Paris-Belfort

Les bandits de grand'route, détrousseurs de cavaliers, pilleurs de diligences et de malles-poste auront eu, jusque de nos jours, des émules qui ne le cèdent en rien, quant à l'audace, à leurs devanciers. L'autre nuit, des malfaiteurs sur l'identité desquels on n'a, jusqu'à maintenant, à peu près aucune donnée, ont réussi contre le fourgon postal du train Paris-Belfort, un coup de main qui, mûrement prémédité, semble-t-il, fut effectué avec une dextérité rare, et qui leur rapporta un butin d'environ 200.000 francs.

Un feu rouge sur la voie

Le rapide Paris-Belfort n° 4027, qui part de la Gare de l'Est à 20 h. 50, doit stopper pour la première fois à Longueville (Seine-et-Marne), à 22 h. 7. Ce train comporte, après le tender, un wagon postal dans lequel se tiennent les commis « ambulants » des postes et télégraphes, ainsi qu'un fourgon « allège » qui lui fait suite et contient les sacs postaux dont le « tri » doit être effectué en cours de route.

Les portes du fourgon-allège étaient fermées et plombées.

Il était environ 21 h. 30 ; le rapide venait de dépasser la gare d'Emerainville-Pontault, se dirigeant sur Ozoir-la-Ferrière, et se trouvait au kilomètre 26.600, lorsque le mécanicien aperçut, au milieu de la voie, un feu rouge. Un tel signal, on le sait, est placé d'ordinaire pour indiquer qu'un convoi se trouve en détresse, pour une raison ou pour une autre, obstruant la voie, et équivaut, par conséquent, pour le pilote du train qui suit, au commandement de : « Halte ! »

En pareil cas, le serre-frein du train en marche stoppe immédiatement et, descendant de sa machine, va « couvrir » le convoi en plaçant, à la distance réglementaire de deux cents mètres du fourgon de queue, des pétards sur les rails.

Le serre-frein du Paris-Belfort exécuta la manœuvre prescrite. Tandis qu'il opérait, le mécanicien s'apercevant que le feu rouge avait disparu, remit aussitôt son train en marche, sans attendre le retour de son collègue, ainsi que le prescrivent encore les règlements.

Mais le rapide, poursuivant sa route, n'avait pas franchi à nouveau plus de trois kilomètres et se trouvait au kilomètre 30.200, tout près de la gare de Ozoir-la-Ferrière, lorsqu'il dut encore stopper. Fut-ce parce que le mécanicien avait de nouveau aperçu, en avant de sa locomotive, un feu rouge, ou par suite d'un blocage intempestif du frein ? Le point n'a pu être jusqu'ici précisé. Quoi qu'il en soit, en l'absence du serre-frein, ce fut le chef de train qui, cette fois, descendit pour renouveler la manœuvre de la pose des pétards de « couverture ». La précaution, il le savait, était urgente, un train se dirigeant sur Coulommiers suivant à peu de distance.

Le convoi repartit avant que le chef de train l'eût rejoint.

Le train arriva enfin sans autre incident à la gare de Gretz, où le mécanicien essaya de se renseigner sur la cause des deux arrêts successifs qu'il avait subis, en même temps qu'il rendait compte des circonstances qui avaient fait rester sur la voie son serre-frein et son chef de train. Ceux-ci devaient, du reste, regagner la gare de Gretz peu après, en montant dans le rapide suivant — le Paris-Bâle — et rejoindre leur convoi.

Le fourgon postal est pillé !

Pendant ces conciliabules, des commis ambulants, des voyageurs, qui étaient descendus sur la voie, faisaient une stupéfiante découverte :

Ils constataient que le fourgon renfermant les sacs postaux était déplombé.

Des malfaiteurs s'étaient introduits dans le wagon et l'avaient exploré. Cependant, particularité étrange et qui, à elle seule, allait permettre de penser que les auteurs du coup de main étaient des gens bien renseignés, au lieu de perdre leur temps à éventrer les sacs postaux — qui tous étaient intacts — pour en extraire les plis chargés, ils s'étaient simplement emparés d'un petit coffre-fort renfermant une somme d'environ 175 mille francs, destinée à la paye du personnel de la gare de Gretz !

Les voleurs, qui devaient très bien connaître le service de la marche d'un train, étaient, croit-on, organisés en trois groupes. Le premier se trouvait dans le train. Le second posa les signaux rouges, à l'aide de vieilles lanternes de vélos, recouvertes d'une étoffe de couleur. Le troisième attendait avec une automobile, au passage à niveau voisin du lieu où le rapide fut brusquement arrêté par l'arrachage d'une valve du frein à air comprimé.

ECHOS

Les « jeunes » époux

Deux nouveaux mariés qui à eux deux totalisent sept mariages antérieurs ayant eu pour fruits seize enfants et 219 ans d'âge : voilà qui constitue une dot pas banale ! C'est pourtant dans ces conditions inusitées que viennent d'entrer en ménage à Sao-Jose-dos-Campos, un vert-galant de 126 ans, M. Joaquim de Silva, et une aimable personne de 93 ans, Mme Faustina das Neves. Les « jeunes » époux ont déclaré qu'ils comptaient bien goûter plusieurs années de bonheur conjugal et ne désespéraient pas d'avoir des enfants. « Passe encore de bâtir... »

Vers un nouveau 1914

Havas. — Hier, l'Amirauté anglaise a distribué aux membres du Parlement, un exposé comparatif des forces navales des 7 principales nations du monde. Au cours d'une analyse rapide de ce document, le « Morning Post », conservateur, constate notamment que la flotte de guerre la plus importante du monde est celle des Etats-Unis. Le « Daily Express », conservateur, relève que les Etats-Unis vont être dotés de croiseurs et de sous-marins pourvus de canons très puissants et que, d'autre part, l'armement des cuirassés américains de première ligne va être développé, tout en restant dans les limites de l'accord naval de Washington. Le « Daily Express » note encore que le programme naval de la France comprend 114 contre-torpilleurs et sous-marins, tandis que celui de l'Angleterre ne prévoit que 12 sous-marins et contre-torpilleurs.

Le « Daily News », libéral, fait observer que les documents comparatifs publiés par l'Amirauté révèlent au public de nombreux détails dont le secret avait été jalousement gardé jusqu'ici. L'Angleterre possède, par exemple, les contre-torpilleurs les plus rapides du monde. Le « Daily Herald », travailliste, écrit simplement : « C'est la course aux armements navals ».

NOUVELLES SUISSES

La santé de M. Guillaume Pictet

L'état de santé de M. le conseiller d'Etat G. Pictet, chef du département des finances de Genève, est alarmant. On redoute une issue fatale.

Les élections au Tessin

Résultat définitif de l'élection de dimanche au Conseil des Etats : Votants, 11,756. M. Bertoni obtient 6,080 voix et M. Riva 5,623. M. Bertoni est élu. M. Riva n'est pas élu.

Chez les cafetiers

La société suisse des cafetiers a annoncé à la société suisse des brasseurs que la direction de la commission de la bière de la société des cafetiers a été chargée de prendre toutes les dispositions pour combattre la convention pour la protection des clients. Les mesures prises unilatéralement par les brasseurs pour la protection des clients sont susceptibles de favoriser le libre développement de la profession des cafetiers. Une conférence sera prochainement convoquée pour envisager certains allégements de la convention.

Fatale imprudence

Le petit Hermann Graber, 8 ans, fils d'un monteur, et la petite Anna Bossert, 13 ans, fille d'un cafetier, jouaient dans les combles d'un entrepôt situé près de la gare de Sursee, quand une planche se rompit. Les deux enfants furent précipités d'une hauteur de 15 mètres. Le garçonnet a été grièvement blessé à la tête et a succombé le même jour. La fillette est grièvement blessée, mais sa vie n'est pas en danger.

Les fr. sques de la « belle Hedi »

Les journaux de la Suisse allemande publient force détails sur les exploits de la « belle Hedi », cette fille de cheminot emmenthalois, qui s'est fait passer pour millionnaire. Dans le train, entre Lugano et Lucerne, la jeune personne — elle a, 18 ans. — fit la connaissance d'un Allemand avec qui elle descendit à l'hôtel Schweizerhof, à Lucerne. Elle avait conté à cet ami de hasard que son père étant interné dans un asile pour maladies nerveuses (!) ; elle disposait d'une fortune de 60 millions de francs et possédait un château à Alexandrie d'Egypte. L'Allemand, persuadé que tout lui serait rendu largement, ne regarda pas à la dépense. A l'hôtel et dans des magasins, il déboursa quelque chose comme 8000 francs. Puis il présenta sa compagne à un banquier hongrois dont la jeune Hedi, par son charme et par ses fables, fit très rapidement la conquête. Le bonhomme, qui a 36 ans, parla même de mariage et présenta sa future à ses connaissances, lesquelles tour à tour furent invitées par la riche héritière à prendre part à des chasses en Egypte... Le couple était alors installé à l'hôtel Baur, à Zurich.

Le jour anniversaire de Hedi vit la catastrophe. Hedi avait oublié de régler à Lucerne un achat de 750 fr. On l'arrêta et elle se trouve à cette heure à la prison des jeunes délinquants. A Zurich, elle avait cherché, mais le plus souvent vainement, à faire des emplettes à crédit. Le souvenir de miss Taintor est encore trop vivace chez les commerçants de la Bahnhofstrasse...

Ce n'est pas la première fois que Hedi attire l'attention sur elle. A plusieurs reprises déjà, son père eut à payer de jolies sommes pour obtenir son élargissement. Rien pourtant ne fut négligé pour l'éducation de cette précoce aventurière, naguère élève de l'Ecole de commerce de Lausanne.

Grave accident au Sépey

Mardi matin, vers 11 heures, au-dessus du village de la Forclaz, un jeune homme, André Burnier, âgé de 20 ans, un fusil de chasse sur l'épaule, voulut enjamber une barrière. On suppose qu'il glissa et que son arme resta prise à la barrière ; mais le coup partit et le pauvre garçon reçut la décharge de grenaille en plein thorax. Un poumon s'échappait de l'horrible blessure. Nous apprenons à la dernière heure que le malheureux jeune homme est décédé cette nuit à l'hôpital cantonal vaudois, où il avait été transporté.

Savon Cadum
pour la toilette 70 cts

JURA BERNOIS

PORRENTRUY

Accident mortel. — Mardi soir, à 19 h. 15, M. Pierre Pretat, âgé de 54 ans, regardait des manœuvres occupés à un chargement de bois à la gare de Porrentruy, quand soudainement une bille de bois tomba du wagon et l'atteignit à la tête. Il a été tué sur le coup.

TRAMELAN-DESSUS

Parti socialiste. — L'assemblée générale annuelle a été fixée au jeudi 4 mars. Au vu de l'importance des tractanda, nous comptons sur une forte participation. Les élections au Grand Conseil et divers rapports intéressants y seront discutés. Donc que tous les membres réservent leur jeudi par devoir. *Le comité.*

DELEMONT

Maison du Peuple. — L'assemblée annuelle des membres et des souscripteurs est fixée au *samedi 6 mars, à 20 h. 15, à l'Hôtel des Bains.* Tractanda : 1. Protocole. 2. Rapport annuel de la commission administrative. 3. Comptes 1925. 4. Nomination de la commission de vérification. 5. Propagande. *La commission administrative.*

NEUVEVILLE

Conférence P. Graber. — La conférence annoncée pour jeudi 4 mars est renvoyée pour cause de circonstances imprévues à une date ultérieure.

Avis aux membres de la chorale :

Comme la conférence est renvoyée, les membres de la Société sont priés de se rencontrer à 20 h., au Collège.

Parti socialiste. — Les membres du parti sont convoqués en assemblée générale ordinaire, vendredi, 5 mars, à 20 h., au restaurant du Chasseral. A l'ordre du jour figurera le projet municipal d'assurance contre le chômage. Ce projet sera très prochainement présenté en assemblée populaire des salariés de notre commune. Il est donc de toute importance que ce projet soit discuté au sein de cette assemblée, avant son adoption éventuelle.

SAINT-IMIER

Parti socialiste. — Ce soir, à 20 h., séance du Comité du Parti, au premier étage du Cercle ouvrier.

Conseil municipal. — Extrait des délibérations du Conseil municipal. — Séance du 26 février 1926. — Présidence : M. Et. Chappuis, maire. — Présents : Tous les conseillers, sauf M. Oswald. — Des amendes sévères seront prononcées contre cinq jeunes gens qui ont joué à football dans les rues et ont causé des dégâts aux lignes électriques près des Abattoirs.

La Direction de l'intérieur nous transmet sa décision concernant les frais d'extension du réseau d'hydrants à la route du Pont et nous informe qu'une subvention de fr. 361.20 a été allouée par l'Etablissement cantonal d'assurances.

Sans attendre la réponse du bureau fédéral de la propriété intellectuelle à la demande de subside formulée par la commission, le Conseil décide d'autoriser la commission d'Ecole d'horlogerie à faire exécuter les travaux d'aménagement nécessaires pour l'installation de la bibliothèque des brevets d'invention et ce, dans les limites du devis présenté de fr. 1,328.65.

VILLERET

Match au loto. — Depuis quelques années, nos sociétés locales ont la louable ambition de renouveler les décors de la grande salle de l'Hôtel du Cerf où elles donnent régulièrement leurs concerts. Ceux qu'elles utilisent sont dans un état pitoyable et ne répondent plus à leur but malgré les nombreux retapages qu'ils ont déjà subis. Mais hélas, si les projets sont beaux, la caisse de l'Union n'est pas riche. Aussi ses dirigeants ont-ils décidé d'organiser un match au loto qui servira à l'alimenter et à se rapprocher du temps où Villeret possédera des décors dignes des concerts qui s'y donnent. Les membres de toutes nos sociétés sont priés de réserver le dimanche 7 mars pour le match de leur association. Les chanceux rapporteront de superbes quines à leurs familles tandis que les moins favorisés se consoleront en se disant qu'ils ont contribué à une œuvre utile.

CANTON DE NEUCHATEL

Facteurs ruraux. — Les facteurs ruraux réunis le 28 février 1926 en assemblée régionale à Neuchâtel revendiquent hautement la soumission de leur catégorie à la loi des traitements. Ils donnent entière compétence au comité central de la Fédération des employés des postes et télégraphes pour continuer son action dans ce sens.

La soumission des facteurs ruraux à la loi des traitements, qui ferait du service de la distribution postale exclusivement personnelle une obligation légale pour tous les agents occupés en permanence et complètement par l'administration, ne saurait laisser indifférente la population des petites villes et des villages avec bureaux postaux de troisième classe. Cette soumission doit donc être considérée comme une question d'intérêt général.

HAUTS-GENEVEYS. — *Condamnations.* — L'affaire Gex et Magnin prévenus de vols à l'hôtel Beauregard, aux Hauts-Geneveys, et par escalade et effraction au bureau de la gare, la nuit du 25 décembre 1925, et d'une tentative du même genre à la gare des Geneveys-sur-Coffrane, où ils avaient déjà fracturé la fenêtre, a eu son épilogue jeudi devant le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz : Gex a été condamné à 7 mois d'emprisonnement, 3 ans de privation des droits civiques et frappé d'une interdiction de fréquenter les auberges pendant 2 années. Magnin, qui est condamné pour la première fois, bénéficie du sursis à l'exécution d'une peine de 4 mois d'emprisonnement. Un nommé Delaloye qui a reçu de Magnin une montre volée à l'hôtel et n'a pu être atteint par la citation sera jugé prochainement.

NEUCHATEL

Groupe de discussion. — Pour ne pas gêner une fois au concert du Centre d'éducation et une autre fois à l'assemblée générale du parti, nous avons renvoyé nos séances. Nous allons les reprendre mercredi.

Que tous nos amis et les jeunes, particulièrement, se donnent la peine de nous amener de nouveaux amis. Nous examinerons tour à tour : 1. Introduction de nouvelles industries à Neuchâtel ; 2. Nouvelles récentes sur le fascisme ; 3. Le Conseil fédéral et la reprise des relations entre la Russie des Soviets et la Suisse.

Il y a là de quoi remplir une soirée et la rendre intéressante.

Nous prions nos amis de chercher à inviter des personnes qui combattraient nos idées sur ces trois points, afin que les différents points de vue soient objectivement défendus.

1er mars... libéral. — Messieurs les conservateurs ont fêté à leur manière la révolution de 48. On saisira le sens de cette célébration en apprenant qu'un de leurs hôtes les plus marquants fut M. de Félice, qui ne veut pas que la France immortelle soit représentée par les briandistes et les cartellistes.

En voilà un qui, en 48, ne se fût pas trouvé du côté de la colonne des Montagnards, pour sûr !

Conférences protestantes. — Est-ce pour répondre aux conférences catholiques de l'an dernier ? C'est possible. Les protestants ont jusqu'ici fait preuve d'une véritable apathie en face des offensives catholiques. Bref, les Amis de la pensée protestante font donner des conférences. Vendredi 5 mars, à l'Université : Scolastique et Science, par le professeur de mathématiques, à l'Université de Genève, M. Rolin-Wavre. Lundi 8 mars : L'Esprit du protestantisme, par M. Philippe Bridel, professeur à Lausanne.

Le succès de la petite fleur. — On a intelligemment fêté le 1er mars en vendant ce jour-là la « petite fleur », en faveur du Dispensaire antituberculeux. Le produit s'est élevé à 5,975 francs ! Toutes nos félicitations à tous ceux qui y ont contribué.

Objectivité. — La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » mérite pour une fois un bon point. Elle a présenté la « grave affaire » de la nomination de Pierre Cérésole au gymnase de La Chaux-de-Fonds avec assez d'objectivité.

La « Suisse Libérale », elle, se lèche les babines !

LA CHAUX-DE-FONDS

Commission de la Vente de la « Sentinelle »

Réunion, jeudi 4 mars, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple, salle No 6. Distribution des travaux.

L'assemblée de la Nhora

La Société d'aviation a tenu séance hier soir, à la Salle du Tribunal. Quarante personnes s'y sont rencontrées. M. Buhler, président, a lu un long rapport sur les pourparlers entamés avec la compagnie Balair. Il a déploré l'isolement néfaste des Montagnes neuchâteloises, parlé des inquiétudes que ce fait représente pour l'industrie horlogère qui voit glisser vers l'est ses centres commerciaux. L'aviation représente un espoir en faveur de communications directes et rapides avec les grands centres suisses et étrangers. L'orateur a parlé du service quotidien. Il commencera probablement le 15 mai 1926 et durera trois mois. Le succès dépend de deux facteurs essentiels, quoique disparates : les finances et le... beau temps. L'horaire de cette année s'exécutera avec une berline Fokker. Le premier essai aura lieu sous peu, par l'obligeant intermédiaire de M. le pilote Zimmermann. On prévoit l'arrivée des courriers de nuit de tout l'est européen à sept heures du matin aux Eplatures. Départ peu après, pour arriver à neuf heures à Bâle, et raccorder avec les départs de toutes les grandes lignes. Nous aurons ainsi une liaison rapide avec Londres, où un voyageur parti à 7 h. 30 de La Chaux-de-Fonds, arrivera à trois heures de l'après-midi. Les raccordements permettront d'atteindre dans la même journée Francfort, Hambourg, Amsterdam, Rotterdam, Bruxelles, Cologne, Croydon, Paris, Stuttgart, Nuremberg, Prague, Munich, Vienne, Budapest, Trieste, Leipzig, Berlin, et le lendemain matin, Sofia, Belgrade, Stockholm, Varsovie, Kœnigsberg, Reval et Moscou. Nous nous rapprochons ainsi comme par magie de notre énorme clientèle horlogère du nord. Les communications avec le sud ne seront pas moins rapides. Des raccordements postaux sont prévus cette année, par la malle aérienne des Indes, jusqu'à Bombay, via Le Caire, Karachi, et pour Constantinople, Marseille, Dakar, etc. Le terrain des Eplatures se prêtera à l'atterrissage des berlines Fokker, qui demandent un terrain d'au moins 500 mètres. Par contre, on n'y verra pas, pour l'instant, les Junkers, véritables locomotives aériennes. Ce sera pour plus tard.

Après cette dissertation intéressante, M. Vaucher a parlé chiffres. Le service quotidien absorbera 23,000 fr. de dépenses en 1926. Des subventions sont prévues jusqu'à concurrence de 16,000 fr. de la part du canton et des villes des Montagnes. Le reste devra se trouver par voie d'initiatives privées. La Nhora s'est constituée en coopérative. M. Buhler a remercié les personnes présentes et a constaté que de nombreux industriels se trouvaient dans la salle. L'assemblée a pris fin à 22 heures.

Commission scolaire

La commission scolaire tiendra séance le jeudi 4 mars 1926, à 20 h. 15, à la Salle du Conseil général, avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel ; 2. Procès-verbal ; 3. Résumé des procès-verbaux du Conseil scolaire ; 4. Démission d'un professeur au gymnase ; 5. Assurance-accidents ; 6. Nomination de trois dames inspectrices ; 7. Nomination d'un maître principal au gymnase ; 8. Divers.

Une voix sympathique à Pierre Cérésole

On nous écrit :

La candidature de M. P. Cérésole au poste de professeur d'histoire au Gymnase de notre ville donne lieu, ces jours, à des polémiques dans nos journaux locaux et à de nombreuses discussions au sein de notre population.

Permettez à un simple citoyen qui d'habitude se cantonne dans l'exercice de sa profession, de venir présenter quelques réflexions à ce sujet :

Je comprends très bien que chacun ne partage pas les idées de M. Cérésole au sujet du militarisme ; beaucoup lui reprochent que ses titres ne sont pas ceux requis pour l'enseignement proposé.

D'autre part, n'existe-t-il pas dans nos règlements scolaires une clause permettant d'appeler comme professeur un homme, même complètement dépourvu de titres, à condition que sa personnalité soit assez transcendante ? Le bruit fait autour de la candidature Cérésole n'indique-t-il pas clairement que nous nous trouvons devant ce cas-là ?

Une occasion nous est offerte d'introduire dans notre Gymnase une personnalité morale de premier ordre. M. P. Cérésole, après avoir abandonné toute sa fortune à la Confédération, a consacré sa vie à prêcher la fraternité entre hommes, non pas entre hommes d'une même cité ou d'un même pays seulement, mais entre hommes tout simplement. Il a prêché cette fraternité par de nombreuses conférences, par des écrits et surtout par des actes (reconstructions dans les régions envahies, etc.). La minorité du Conseil scolaire, dans sa lettre publique, semble monopoliser le patriotisme et le refuser aux partisans de M. Cérésole et à M. Cérésole lui-même. Laissons de côté celui de ses partisans. Quant à lui-même, je prétends qu'il est aussi bon patriote que n'importe qui ; après plusieurs années passées à l'étranger, ayant eu mainte occasion de s'y faire une situation, il est revenu au pays, à la Suisse, qu'il aime d'un amour profond, à sa manière.

S'il est nommé professeur, il remplira dignement sa tâche auprès de nos jeunes et il s'en fera aimer rapidement, car ceux-ci ne s'y trompent pas et sentent d'instinct la présence de solides qualités morales : désintéressement, sincérité absolue, idéalisme vivant et vécu ! Allez, Mesdames et Messieurs, parents des élèves, la patrie ne sera pas en danger si M. Cérésole vient ici ! Tous ceux qui ont eu le privilège de l'approcher et de l'entendre exposer ses idées en particulier ou dans des assemblées contradictoires, ont admiré sa courtoisie, sa modération, son désir intense de servir la paix.

Il enseignera l'histoire d'une manière vivante et personnelle, sa lettre en fait foi, mais ce qu'il tait, par modestie, c'est qu'il saura puiser dans son expérience des hommes de toutes races qu'il a fréquentés, dans sa culture profonde et étendue, des enseignements précieux pour notre jeunesse. S'il peut en faire une génération éprise d'idéal, de justice, de paix internationale, de respect de la parole donnée, je crois que nous n'avons qu'à souhaiter sa nomination.

G. DESCŒUDRES.

Marché du travail

La situation à l'Office du Travail est au 27 février en légère amélioration sur le mois précédent, les inscriptions étaient à la fin du mois les suivantes :

Demandes d'emploi, 331 (367) ; offres d'emploi, 45 (18) ; placements faits, 115 (106).

Une caravane bloquée par le mauvais temps

Une caravane de quinze skieurs de notre ville s'était rendue au Wildstrubel pendant les fêtes du Premier-Mars. On n'avait plus aucune nouvelle des touristes et, pendant la journée d'hier, les parents et amis des alpinistes éprouvèrent de longues heures d'inquiétude. Mais, au dernier train, après un silence d'un jour, les quinze personnes rentrèrent saines et sauves. Le mauvais temps les avait tenues bloquées loin de toutes communications, durant vingt-quatre heures.

Communiqués

Les contribuables sont rendus attentifs à l'annonce les concernant qui paraît dans le numéro de ce jour.

Grand concert à la Maison du Peuple. — L'Orchestre Polo offre ce soir un concert classique dans la grande salle du Cercle. Un programme très spécial a été préparé. (Voir aux annonces.)

Dans nos Cinémas, encore ce soir et demain. — Scala : Le Fantôme de l'Opéra.

Moderne : La Fièvre de l'Or avec Charlot.

Biscot... dans le Roi de la Pédale, c'est de la gaîté, du sentiment, de la beauté.

Conférence. — Nous recommandons vivement au public l'intéressante conférence du jeudi 4 courant, à l'Amphithéâtre du collège primaire, par M. Marcel Gudin, directeur de l'Office français du tourisme. Sujet : « La femme arabe, ses mœurs, son mariage, sa famille ». Cette conférence donnée dans d'autres villes suisses, est suivie d'un film cinématographique sur l'Algérie. La modeste finance d'entrée est uniquement destinée à couvrir les frais. (Voir aux annonces).

Le baryton Arezzo dans « Rigoletto » au Théâtre. — « Rigoletto », l'opéra le plus goûté de tous les publics, sera joué demain soir sur la scène de notre théâtre. Pour nous quitter en beauté, le distingué directeur du Théâtre de Besançon, qui donne sa dernière représentation de la saison, fera bien les choses. Il a engagé le baryton Arezzo, qui interprétera le rôle de Rigoletto, entouré de toute la troupe. L'orchestre habituel sera renforcé par l'orchestre Manassero de notre ville. Prix populaires. Location : aujourd'hui, Amis du Théâtre ; demain, public.

Soirées de l'Eglise Indépendante. — La commission des soirées de l'Eglise Indépendante organise de nouveau cette année-ci trois soirées auxquelles elle se plaît à convier très chaleureusement tous les membres et amis de l'Eglise. Elles auront lieu comme d'ordinaire dans la grande salle de la Croix-Bleue, les mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11 mars prochains, dès 20 heures très précises. Le programme ne comporte cette année qu'un seul numéro, une comédie en 4 actes, intitulée « L'admirable Critchton », pièce pleine de vie, d'entrain et de gaîté.

Les cartes d'entrée, toutes numérotées, seront en vente dès le jeudi 4 mars, aux Magasins Emery, rue Léopold-Robert 20 et chaque soir à l'entrée de la salle.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — **La Persévérante.** — Répétition générale, ce soir, à 20 heures précises.

— **Chorale mixte ouvrière.** — Répétition mercredi 3 mars, à 20 h. précises, salle 5. Amendable.

A 19 heures et demie, réunion du Comité.

— **Présidents des sous-sections.** — Assemblée au Cercle, ce soir, à 7 h. et demie. Important.

LE LOCLE. — **Espérance ouvrière.** — Répétition générale, ce soir, à 20 heures.

1633

Faites faire vos
Chambres de bain
et vos P21295C
Chauffages centraux
par la Maison
G. FETTERLÉ
LA CHAUX-DE-FONDS
Versoix 7 **Tél. 3.19**
Projets et devis gratuits 1872

Enchères Publiques
à la HALLE
Place Jaquet-Droz, La Ch.-de-Fonds

Le **vendredi 5 mars 1926,** dès 14 heures, l'Office des Poursuites soussigné vendra par voie d'enchères publiques à la Halle, rue Jaquet-Droz, à La Chaux-de-Fonds : 1 commode, 1 lit complet, 1 table ronde bois dur, 6 chaises placets bois, 1 canapé, 1 glace bord doré, 1 lustre électrique en fer forgé, 1 sellette découpée, 1 paire cantonnières étoffe blanche, 1 régulateur, 1 fauteuil, 2 sellettes en bois dur, 3 cadres, 1 lot de 80 chapeaux et formes diverses pour dames, 1 lot de fleurs, aigrettes, etc.

La vente aura lieu au comptant et conformément à la L. P.

La Chaux-de-Fonds, le 2 mars 1926.

OFFICE DES POURSUITES :
Le préposé,
1965 A. CHOPARD.

Amphithéâtre du Collège primaire
La Chaux-de-Fonds
Jeudi 4 mars, à 20 h.
Conférence
avec film cinématographique
sur FZ638N
l'Algérie
donnée par M. **Marcel GUDIN**
Directeur de l'Office Français du Tourisme. — Sujet :
La femme arabe, sa famille ses mœurs, son mariage
Entrée 50 ct. 1967

Grande baisse. Façon de pantalons d'enfants depuis fr. **2.50.** Façon de pantalons d'hommes depuis fr. **6.—.** — Mme Lemrich-Beck, Fleurs 20, 3me étage. 6837

Communiants
Achetez vos Complets Aux Occasions
Saint-Imier
4, Rue Dr-Schwab, 4
Pour recevoir notre 1968
Montre cadeau

Commune du Locle
Impôts
Il est rappelé aux contribuables qu'ils peuvent préparer l'acquittement de leurs impôts communaux par :

1. l'achat de **timbres-impôt** de fr. 5.—, 2.— et 1.— sans intérêt ;
2. le versement (Hôtel-de-Ville, guichet n° 7) **d'acomptes anticipés** porteurs d'un intérêt de 3.60 % l'an. 1517

Direction des Finances.

Vins Neukomm & Cie Tél. 68 1135

Mesdames,

Le printemps est à la porte, et pour cette saison je crois qu'il ne vous est pas nécessaire d'aller en France chercher votre costume ou votre manteau mi-saison.

Voyez mon rayon spécial en haute mode.
Le costume en modèle exclusif.

Costume **covercoat,** jaquette entièrement doublée, robe longues manches ; forme à crevés ou à plis ; la robe et jaquette ..... fr. **79.-**

Costume **belle gabardine, ou mouliné,** longue jaquette doublée soie ; robe longues manches, forme dernière création ; la robe et jaquette ..... fr. **99.-**

Costume **belle popeline,** longue jaquette doublée soie ; robe longues manches ; jaquette et robe à godets ou crevés ; la robe et jaquette ..... fr. **140.-**

Je vous offre également du **Costume :**
Jupe, jaquette et blouse, les 3 pièces en belle gabardine ou tissus anglais, jaquette doublée, forme dernière mode, à
fr. 39.- 49.- 59.-

Venez vous rendre compte (sans engagement) des avantages offerts, et ensuite faites votre calcul des frais de douane, des frais de déplacement, pour les articles français... 1908

Madame Marguerite WEILL
La Chaux-de-Fonds
Léopold-Robert 26. 2me étage Tél. 11.75

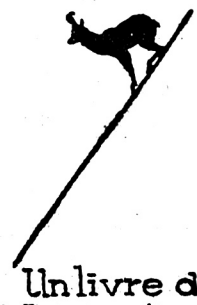
Un livre de cuisine pratique,

Polisseuse
sur aiguilles est demandée. Cas échéant on mettrait au courant une personne capable ou polisseuse de boîtes. 1931
S'adresser Fabrique V.-E. Vogt, rue du Parc 150.

Nickelages
On demande pour tout de suite un bon décorateur pour tour à plat, ainsi qu'un adoucisseur capable et une pointilleuse expérimentée. Bons gages. — S'adr. par écrit au bureau de la «Sentinelle», sous chiffre **1970 M.**

Achetez l'Almanach socialiste

une tablette échanfillon...

Apprenti dessinateur technique
intelligent,
ayant aptitudes suffisantes
Apprenti de commerce
sérieux, débrouillard,
sont demandés pour fin avril ou commencement mai. — Adresser offres avec références, au bureau du journal sous chiffre **17.84.**

Ménage de 40 ans cherche place de concierge, homme de confiance ou autre emploi, excellents certificats. — S'adresser sous chiffre 1847, au bureau de *La Sentinelle.*

DAMES
trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Case Rive 430, Genève. 154

de Vifalone offerts par..

A la population du Locle
Réservez bon accueil aux jeunes gens qui récoltent **des cotisations et des dons** en faveur de la Fondation suisse
Pour la Vieillesse
On devient membre en s'engageant à une cotisation de fr. 2 au minimum.
1964 **Le Comité local.**

Bière de la Comète S. A.
Charles LEPPERT 3188
Limonades - Syphons - Arkina
LE LOCLE - Tél. 2.12

VITA S.A.
Olten

Grande Salle du Cercle Ouvrier
MAISON DU PEUPLE
GRAND CONCERT CLASSIQUE
donné par l'**Orchestre POLO**
Mercredi 3 mars 1926
PROGRAMME : 1972

1. **Chant de concours** ..... Wagner
2. a) **Ave verum** ..... Mozart
   b) **Célèbre bagatelle** ..... Beethoven
3. **Ruy Blas,** ouverture ..... Mendelssohn
4. a) **Kol Nidrei** ..... Max Bruch
   b) **Allegro Appassionato** ..... Saint-Saens
   Solo de cello (M. Oreste POLO)
   ENTR'ACTE
5. **Scènes du Lazzaretto** ..... Ponchielli
6. **Berceuse slave** ..... Neuruda
7. **Danses hongroises nos 7-8** ..... Brahms
8. **Huldigungsmarsch** ..... Grieg

Entrée libre **Consommations de 1er choix** **Prix modérés**

Belle Chambre à coucher
tout bois dur composée de :
1 grand lit de milieu.
1 table de nuit, pieds biches, dessus marbre.
1 table de coiffure, glace ovale biseautée (ou lavabo).
1 grande armoire à glace à 2 portes, glace biseautée.
Fabrication extra, garantie sur facture, net
Fr. 750.-
Facilités de paiement accordées sur demande.
Fiancés, 1796
profitez de cette offre.
Maison d'Ameublements
Magasin Continental
2, Rue Neuve et Place Neuve
La Chaux-de-Fonds

N'achetez pas
votre bicyclette avant d'avoir vu le choix, prix et conditions, chez A. von Allmen-Robert, rue de la Prévoyance 102. 1886

Vélo neuf à vendre faute d'emploi. Occasion. — S'adresser rue du Doubs 53, au 2me étage. 1857

A vendre 7 ruches d'abeilles (Dadan type), 2 avec colonie, 5 vides, construites avec 2 et 3 hausses. Plus un extracteur, 4 cadres et un nombreux matériel. — S'adr. chez M. Paul Berger, **Cormoret.** 1949

A vendre un berceau et une poussette. Bas prix. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle.* 1909

A vendre lit d'enfant, émaillé, au prix de 40 fr. — S'adresser chez Mme Mettler, Léopold-Robert 47. 1911

A vendre 1 appareil photograph. 10×12 1/2, fr. 100.—, ou à échanger contre 1 baraque à lapins. — S'adr. Doubs 147, au pignon, de midi à 1 h. 1873

Vélo à vendre pour fillettes de 6 à 11 ans. A la même adresse une jeune allemande cherche place dans une famille avec enfants pour apprendre le français. — S'adr. Nord 39, au rez-de-chaussée à gauche. 1879

A vendre une baraque à poules, neuve, à démonter sur place. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle.* 1738

Beau choix de Bas fins et Lingerie diverse
Prix très avantageux 1602
Se recommande, R. Neuenschwander, Serre 28

Vélo. A vendre un beau vélo en bon état, bas prix. — S'adr. chez M. Alfred Jeanneret, Doubs 61, tous les soirs après 6 heures. 1958

On cherche place, de préférence dans le canton de Neuchâtel, pour jeune Allemande âgée de 15 ans, pour apprendre le français. — S'adr. à Marcel Gaffner, faubourg du Crêt, **Moutier** (J. B.) 1966

Bonne couturière cherche journées ou travail à domicile. — S'adresser rue du Progrès 101, au 3me étage à droite. 1943

Commissionnaire. On demande un jeune garçon libéré des écoles pour faire les commissions. — S'adr. au bureau de *La Sentinelle.* 1956

Chambre meublée à louer. S'adr. au café de tempérance, Place de la Gare. 1971

N'oubliez pas
que les
:: PETITES ::
ANNONCES
ont le
plus grand succès
dans
«La Sentinelle»

Mise à ban
L'Etablissement des Jeunes Filles met à ban, pour toute l'année, le préau, le jardin et la cour dépendant de l'immeuble **rue Fritz-Courvoisier 27.**

Défense est faite de s'y introduire, d'organiser des jeux, d'endommager les barrières, etc.

Les contrevenants seront poursuivis par la loi.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

Mise à ban autorisée.

La Chaux-de-Fonds, le 26 février 1926.

Le Président du Tribunal II.
1936 G. DUBOIS.

Henri Schöttli
tailleur
Hôtel-de-Ville 15
se recommande pour tout ce qui concerne son métier

Etat civil du Locle
du 2 mars 1926

Mariages. — Wuilleumier, Jean, horloger, et Fuss, Suzanne-Alice, les deux Bernois et Neuchâtelois.

Naissance. — Candolfi, Iva-Irène, fille de Senatore-Giovanni, gypseur-peintre, et de Léa-Emma, née Robert, Tessinoise.

Décès. — 3225. Vela, née Ceppi, Luigia, née le 3 décembre 1867, Tessinoise (J.-J. Huguenin 9). — 3226. Guyot, née Robert, Marie-Hortense, rentière, née le 30 octobre 1843, Neuchâteloise (Andrié 5). — 3227. Sunier, née Reuge, Marguerite, née le 22 mai 1899, épouse de Robert-Emile, Bernoise (Envers 35).

Promesses de mariage. — Giroud, Jules-Emile, secrétaire ouvrier, Vaudois, et Miche, Angèle, Bernoise.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
du 2 mars 1926

Naissance. — Frésard, Antoine-Alyre, fils de Antoine-Louis, cultivateur, et de Julia-Marie-Mélina, née Brahier, Bernois.

Promesses de mariage. — Kœnel, Charles-Ernest, boîtier, et Burkhard, Emma, horlogère, tous deux Bernois.

Mariage civil. — Pellet, Samuel, commis, Fribourgeois, et Reymond, Louise-Ernestine, horlogère, Neuchâteloise.

Décès. — 5958. Vuilleumier, née Bangerter, Lina-Emma, épouse de Adolphe-Constant, Neuchâteloise et Bernoise, née le 16 janvier 1848. — 5959. Amez-Droz, Frédéric, époux de Laure, née Studler, Neuchâtelois, né le 19 avril 1849. — 5960. Lebet, Julia-Elise, fille de Arnold-Frédéric et de Julia-Fanny, née Hoffmann, Neuchâteloise, née le 10 octobre 1888. — Incinération. Burkhalter, Charles, veuf de Laure-Juliette, née Calame-Longjean, Bernois, né le 2 juillet 1848.

Inhumations
Mercredi 3 mars 1926, à 13 1/2 h.

Mme Vuilleumier-Bangerter, Lina, 78 ans 1 1/2 mois, Numa-Droz 14, sans suite.

M. Amez-Droz, Frédéric, 76 ans 10 mois, Numa-Droz 62, sans suite.

Mlle Lebet, Julia, 37 ans 4 mois, Numa Droz 131, sans suite.

Incinération
Mercredi 3 mars, à 15 heures

M. Burkhalter, Charles, 77 ans 7 mois, départ de l'Hôpital à 14 1/2 h., avec suite.

Le Comité du **Lierre,** société philanthropique de dames, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Mademoiselle Julia LEBET

membre de la Société.

1963 **Le Comité.**

Vos bronches sifflent!
Le sifflement des bronches, une toux fréquente et pénible qui arrache la poitrine; des crachats persistants, un manque de respiration, sont l'indice de l'Asthme, du Catarrhe, de l'Emphysème.

Les personnes atteintes de ces affections sont bien malheureuses, car dans le travail comme dans le plaisir, elles n'éprouvent aucune satisfaction ; le moindre effort, la moindre marche les metttent hors d'haleine en provoquant une toux que rien ne peut calmer.

Et pourtant, combien de gens ne souffriraient plus, amélioreraient leurs bronches, verraient disparaître leur oppression, leurs crachats, leurs quintes de toux, en faisant une cure avec le **Sirop des Vosges Cazé.**

Fait expressément pour combattre les maladies de poitrine et des bronches, **le Sirop des Vosges Cazé** guérit bien parce qu'il s'attaque à la racine même du mal, il décongestionne les muqueuses, il cicatrise les lésions, il sèche les parois des poumons. 9221

Après une cure avec le **Sirop des Vosges Cazé,** vous vous sentirez des poumons remis à neuf. L'air y rentrera sans obstacle et c'est alors que vous jouirez d'un bien-être inespéré et que vous aurez la joie de vivre heureux et tranquille parmi les vôtres.

Si vous voulez guérir
exigez la marque
SIROP des VOSGES CAZÉ
Le grand flacon fr. **4.25,** dans toutes les pharmacies
Dépositaires généraux pour la Suisse :
Etablissements R. BARBEROT S. A.
11-13, Rue de la Navigation, GENÈVE

Chorale „L'Avenir" du Cercle ouvrier La Chx-de-Fonds

Aux Camarades
Vous n'ignorez pas que cette année, au mois de juin, aura lieu au Locle, la Fête romande des Chorales ouvrières. Comme actuellement l'effectif de notre chère chorale va en augmentant, nous allons pouvoir nous mettre à l'œuvre pour l'étude du programme de fête. Nous profitons de cette nouvelle activité, pour inviter tous les camarades chanteurs qui voudraient se joindre à nous, à le faire sans tarder.

Rendez-vous le vendredi soir, à la répétition, à la Maison du Peuple, salle n° 5. 1862

Le Comité de la chorale ouvrière „L'Avenir".

Quoiqu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu, ma délivrance vient de Lui.
Ps. 62, v. 2.

Madame Fritz Amez-Droz-Steudler ;
Monsieur et Madame Jules Amez-Droz, à Bellevue (près Genève) ;
Monsieur et Madame Edouard Amez-Droz, leurs enfants et petit-fils ;
Monsieur et Madame Ali Steudler, leurs enfants et petits-enfants, à Travers ;
Monsieur et Madame Alexis Steudler, leurs enfants et petits-enfants, en Amérique ;
Monsieur et Madame Paul Steudler et famille, en Amérique ;
ainsi que les familes Amez-Droz, Matile, Vaucher, Dubois, Prœllochs, Indermühler, Robert, Perrin, Bersot, Steudler et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur très cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent,

Monsieur Fritz AMEZ-DROZ-STEUDLER

que Dieu a rappelé à Lui, dimanche, à 21 heures, dans sa 77me année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 28 février 1926.

L'enterrement, **sans suite,** aura lieu **mercredi 3 mars,** à 13 1/2 heures.

Domicile mortuaire : **Rue Numa-Droz 62**

Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 1948

Repose en paix.

Madame Marie-Monnier-Boillat et ses enfants, ainsi que les enfants et petits-enfants de feu Ariste Monnier et familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, beau-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent,

Monsieur Louis MONNIER

que Dieu a rappelé à Lui subitement, dimanche 28 février, à 14 heures, dans sa 44me année.

La Chaux-de-Fonds, le 28 février 1926.

L'enterrement, **sans suite,** aura lieu **mercredi 3 mars,** à 13 1/2 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1939

CHAPEAUX DE DEUIL Coussins mortuaires Crêpes et Grenadines **AU PRINTEMPS**

Les faits du jour

La Chambre française vote les accords de Locarno.

La discussion des accords de Locarno est terminée. Selon le mot de Milhaud, on ose espérer que le vote ouvre la voie à la constitution des Etats-Unis d'Europe. La politique de fraternité commencera si le voisin d'en face s'y prête. Le voisin d'en face. Est-ce le Reich, désarmé, ou la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui recommencent une ruineuse politique d'armements navals ? M. Briand ne l'a pas expliqué. Il a, par contre, exprimé son sentiment sur la querelle pendante à propos de l'élargissement du conseil de la Société des Nations et l'attribution d'un siège à la Pologne. Il est favorable à cet élargissement. Il n'est pas mauvais, a-t-il dit, que le conseil de la Société des Nations soit plus nombreux. S'il restait ce qu'il est, des affaires importantes pourraient se trouver soumises au jugement de quatre ou cinq nations éloignées de l'Europe. S'il partageait la conception allemande, le président du Conseil français ne verrait aucun inconvénient même à l'entrée de la Pologne dans le conseil. Il n'y a en cela aucune conception machiavélique, destinée à contrecarrer l'action du Reich.

M. Franklin-Bouillon se prononce contre les accords de Locarno. Il espère que l'Angleterre n'attendra pas le retour des hécatombes de la grande guerre pour comprendre que sa frontière est sur la Vistule. Il parle de la mauvaise foi allemande et du rattachement de l'Autriche. M. Briand lui réplique que l'Angleterre dit d'avance qu'elle met son épée dans le plateau de la balance où est la justice. Il y a des Allemands qui pensent qu'il ne faut plus de guerre. Il faut savoir les appuyer par des faits.

Après des interventions de M. Maginot et de Paul-Boncour, la droite et les communistes ont annoncé qu'ils votaient contre les accords de Locarno. *R. G.*

A L'EXTÉRIEUR

La France ratifie les accords de Locarno

PARIS, 3. — Havas. — *La Chambre des députés a adopté la ratification des accords de Locarno par 413 voix contre 71.*

L'entrée du Reich dans la Société des Nations

DISCOURS DU CHANCELIER LUTHER

HAMBOURG, 2. — Wolff. — Dans sa réponse à l'allocution de bienvenue du Dr Petersen, maire de Hambourg, M. Luther, chancelier du Reich, a parlé de la crise de politique intérieure des années 1924 et 1925 qui a conduit à la conclusion de l'accord de Londres et des pactes de Locarno.

Le chancelier a dit notamment :

La seule solution qui puisse être envisagée est de tout mettre en œuvre afin d'utiliser les forces actuelles de la politique mondiale de telle façon qu'elles soient profitables à la patrie. Au milieu des difficultés nées des contre-coups de la politique intérieure, il faut à tout prix conserver à notre politique extérieure une ligne droite et ferme. Depuis la fin de la guerre, la politique allemande s'est inspirée de l'idée de reconstruire en recourant à des moyens pacifiques l'Europe anémiée par la guerre. Dès que les puissances européennes manifestèrent à leur tour le désir de suivre le même chemin, l'Allemagne ne put que collaborer à la réussite d'une solution devant amener une paix véritable, désormais possible si l'Allemagne, conformément à sa grandeur et à son importance, est admise à rentrer dans le concert des peuples. Nous sommes encore bien éloignés d'un tel but. Cependant les événements politiques, tels que l'évacuation de la ville de Dortmund et des villes occupées en vertu des sanctions prises par les puissances alliées, sont un pas important fait sur la ligne droite de la politique jusqu'ici suivie par le Reich. La reconstitution de l'économie européenne détruite entièrement par la guerre n'est seulement possible que si les grandes forces nationales cessent de se combattre et qu'elles agissent dorénavant de concert pour le plus grand bien du continent. C'est cette idée qui a conduit les représentants des principaux Etats européens à conclure les pactes de Locarno, pactes qui créent une nouvelle base de l'Europe politique. Il ne s'agit pas de voir dans l'attitude du Reich à l'égard de ces traités, l'idée de vouloir jouer une sorte d'arbitre entre l'Ouest et l'Est, attitude que l'Allemagne juge impossible à suivre. Le peuple allemand, ainsi que j'en ai la ferme conviction, se rendra compte de plus en plus qu'il ne saurait y avoir pour le Reich qu'une seule politique à suivre : la politique de conciliation.

Le pacte de Locarno n'entrera en vigueur que lorsque l'Allemagne sera membre de la Société des Nations. Il conviendra de veiller à ce qu'aucune modification importante ne soit apportée à la Société des Nations avant notre entrée dans cet organisme. Il est de même absolument naturel que l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations n'interviendra que si cette puissance reçoit un siège permanent au conseil de la Société des Nations. Tous les gouvernements intéressés ont reconnu la nécessité d'octroyer au Reich un siège au conseil. On ne saurait donc songer à lier la question de l'octroi d'un siège à l'Allemagne à celle d'une modification de la composition du conseil. Lorsqu'une puissance demande à faire partie d'un organisme quelconque, elle doit s'attendre à trouver lors de son admission cette organisation dans la même composition. On a dit récemment que l'élargissement du conseil de la Société des Nations était un projet envisagé depuis longtemps et que l'admission du Reich allait permettre sa réalisation. Si telle était la situation, il eût été facile de mettre au courant le gouvernement allemand lors des pourparlers de l'an dernier. Je n'ai pas connaissance non plus que les pourparlers dont on parle aujourd'hui aient eu lieu en septembre ou en décembre derniers pour s'occuper de la question de l'élargissement du conseil de la Société des Nations. Nous n'avons entendu parler de ces intentions que par la voie de la presse dès que nous eûmes fait parvenir notre demande d'admission à la Société des Nations.

Un autre argument nous paraît tout aussi erroné, c'est celui consistant à dire que tant que l'Allemagne n'est pas encore membre de la Société des Nations, elle n'est pas autorisée à exprimer une opinion sur des modifications éventuelles à apporter au conseil. Elle ne pourra le faire que lorsqu'elle sera admise dans cet organisme, qu'elle aura acquis l'expérience pratique nécessaire, car il y a lieu de relever qu'il ne s'agit dans les modifications à apporter, non des rapports entre les divers Etats membres, mais bien de l'organisation et du développement de la Société des Nations.

Je ne puis admettre que par le refus de notre point de vue dans la question des sièges au conseil de la Société des Nations, on en arrive à ce que les grands résultats réalisés au cours de l'année dernière par la politique européenne soient détruits. Nous avons vu depuis Locarno quels progrès ont pu être réalisés quand les questions politiques sont traitées avec franchise et confiance. Les peuples ont le droit de vouloir que cette manière de faire soit poursuivie désormais. L'Allemagne en demandant son admission à la Société des Nations montre qu'elle fait sienne l'idée de la grande communauté internationale. L'Allemagne, dans son propre intérêt, attend au sein de cet organisme international un traitement juste et une compréhension de sa situation comme elle entend se montrer conciliante à l'égard des intérêts des autres nations. La grande décision relative à l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations est prise. Il faut maintenant réveiller les forces allemandes afin de travailler au sein de la Société des Nations pour le bien de l'Allemagne et pour le bien de l'humanité. L'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations ouvre la voie à une activité pratique de la force allemande. Si l'on entend employer complètement cette possibilité, il convient d'agir de façon à avoir toute l'Allemagne unie derrière ses représentants au sein de la Société des Nations.

Vandervelde à Genève

BRUXELLES, 3. — Havas. — M. Vandervelde, ministre des affaires étrangères, partira samedi pour Genève.

L'attitude japonaise

LONDRES, 3. — L'agence Reuter publie la note suivante de Tokio :

On apprend de source officieuse que le gouvernement a câblé au chef de la délégation japonaise à la Société des Nations des instructions étendues au sujet de l'élargissement du Conseil de la Société des Nations et l'autorisant à exercer son propre jugement. Quoique le gouvernement soit opposé en principe à tout élargissement du Conseil, on croit savoir que la délégation japonaise se rangera aux conclusions de la majorité, car l'admission de l'Allemagne va probablement amener des conditions nouvelles affectant principalement les puissances européennes.

Le Danemark approuve la Suède

COPENHAGUE, 3. — Havas. — **Le journal officiel « Sozialdemokraten » remarquant que le gouvernement danois s'est rallié officiellement au point de vue suédois au sujet de la composition du Conseil de la Société des Nations, écrit : Mac Donald a déjà aidé les petits Etats dans leur lutte contre les intrigues des grandes puissances et si le combat mené aussi en Angleterre amène le remplacement de Sir Austen Chamberlain par lord Cecil, les petits Etats salueront cet événement avec joie.**

Le super-Etat de Genève

SALISBURY, 3. — Havas. — Dans un discours qu'il a prononcé mardi soir, sir Worthington Evans, ministre anglais de la guerre, a dit notamment :

En ce qui concerne la paix à l'extérieur, vous avez, dans le passé, accordé votre confiance aux ministres des affaires étrangères. On vous demande de la donner de nouveau. Nous entendons que la Société des Nations devienne de plus en plus forte et qu'elle soit désormais l'organisme central auquel les nations soumettront leurs différends pour que ceux-ci soient réglés à l'amiable. Nous envisageons la Société des Nations comme un super-Etat qui doit imposer ses volontés aux grands pays. Genève doit être un lieu où les nations peuvent se rendre dans l'esprit de Locarno. On vous demande maintenant de faire confiance à sir Austen Chamberlain et à ses collègues du Cabinet. Il vous faut laisser le ministre des affaires étrangères se rendre à la session de Genève en ayant absolument confiance qu'il fera de son mieux pour la Grande-Bretagne et pour tous les pays du continent européen. Il a annoncé, au cours de son discours, la diminution de deux millions de livres sterling dans le budget de l'armée grâce aux économies réalisées sur les services administratifs. Ces économies n'enlèveront rien à la valeur militaire de l'armée.

La guerre au Maroc

LONDRES, 13. — On mande de Tanger à l'agence Reuter : Selon des renseignements de source indigène, 20,000 Rifains seraient concentrés à Targuist dans le but d'attaquer l'arrière-garde espagnole. De Tétouan on entendrait une forte canonnade.

La terre tremble

MADRID, 3. — Havas. — Des secousses sismiques accompagnées de bruits souterrains ont été ressenties la nuit dernière à Merida.

INFORMATIONS

La Chambre Française a ratifié les accords de Locarno

M. Briand est favorable à l'élargissement du Conseil de la Société des Nations

SUR L'AUTODROME DE MONZA

Une randonnée automobile de 40,000 km. sans interruption

MILAN, 3. — *Des épreuves automobiles qui intéressent beaucoup le monde automobiliste se déroulent depuis plusieurs jours à l'autodrome de Monza. Une Anglaise, Miss Violette Gordon, assistée de cinq automobilistes qui se relaient toutes les trois heures au volant d'une voiture anglaise construite à Coogum-Surrey, cherche à établir le record de distance, en parcourant en une vingtaine de jours 40,000 kilomètres en marche ininterrompue. Au cours des deux premiers jours, 3,000 kilomètres ont été couverts à une vitesse moyenne de 92 kilomètres à l'heure. La tentative coûtera environ 400,000 lires.*

TOUJOURS PLUS VITE

LE BOURGET, 3.— Havas.— Un nouvel avion de transport anglais, muni de trois moteurs, a battu un nouveau record de vitesse sur la ligne Croydon-Paris avec 10 passagers. Parti à midi de Londres, cet avion arrivait à Paris à 13 h. 55, à la vitesse moyenne de 195 km. à l'heure.

Les trains de l'avenir !

DETROIT, 3. — Un dirigeable géant, composé en réalité de quatre dirigeables en métal, reliés entre eux, reliera à partir de l'été 1927 New-York et Londres et effectuera le trajet en 36 heures. Il contiendra 240 passagers. Sa vitesse sera de 100 milles à l'heure. Chacun des quatre dirigeables composant le train aérien pourra voler séparément à une vitesse de 80 milles à l'heure. (Resp.)

Le procès de la Banca di Sconto

ROME, 3. — Mardi, s'est terminé devant le Sénat, constitué en Haute Cour de Justice, le procès de la faillite de la Banca Italiana di Sconto. Le directeur de la Banque, le commandeur Pogliani, et les administrateurs, ont été déférés devant la Haute Cour de Justice et non devant les tribunaux ordinaires pour cause des conséquences de la faillite et de son caractère politique. Ils ont été acquittés de l'imputation de banqueroute frauduleuse et de l'accusation d'agiotage. Les défenseurs des accusés ont soutenu pendant les débats, que la Banca Italiana di Sconto n'aurait pas fait faillite, si elle avait obtenu les secours demandés au gouvernement d'alors et aux autres instituts de crédit intéressés. En effet, la Banque, même après la faillite, a été dans la possibilité de rembourser aux dépositaires sur carnets d'épargne le 60 %.

Rien que ça

MILAN, 3. — M. Hugo Ojetti a été nommé directeur du « Corriere della Sera » en remplacement de M. Pietro Croci, malade. Selon les bruits répandus dans la presse, M. Hugo Ojetti recevrait un traitement mensuel de 60,000 lires.

Un pendu qui a dans ses poches 2 millions de lires

ROME, 3. — Près de Côme, on a trouvé pendu à un arbre un multimillionnaire nommé Giuseppe Boggiani, âgé de 50 ans, Italien de naissance, revenu récemment de New-York où il avait fait sa fortune. Il avait dans ses poches deux millions de lires en billets de banque.

Les crimes d'un père

JENA, 3. — Wolff. — La nuit dernière, le boulanger Oscar Malder, de Rudolstadt, âgé de 26 ans, a assassiné dans le quartier de Ziegenheim sa femme et ses deux enfants, âgés de 2 et 4 ans. Il a en outre blessé mortellement son fils aîné, âgé de 7 ans. Le meurtrier a pris la fuite, on suppose dans l'intention de se suicider. La raison de cet acte serait la gêne financière dans laquelle se trouvait Malder.

Après le vol du Paris-Belfort

PARIS, 3. — La Cie des chemins de fer de l'Est fait savoir qu'elle offrira une prime de dix mille francs à toute personne dont les renseignements permettront d'arrêter le ou les malfaiteurs qui ont pillé le fourgon du train 4027.

La Liberté en bracelet !

NEW-YORK, 3. — Les journaux se font l'écho d'un bruit suivant lequel un grand fabricant de montres aurait offert de placer à ses frais, autour du bras de la statue de la Liberté, une énorme montre-bracelet, dont la bande aurait une largeur d'environ un mètre. Le département de la guerre, qui a la charge de la statue, hésite. (Resp.)

Un faux monnayeur de marque

VIENNE, 3. — Wolff. — Suivant une nouvelle de Budapest à l'« Abend » de Vienne, le fils du comte Bethlen, président du Conseil, aurait fait partie des individus qui auraient écoulé à l'étranger des faux billets fabriqués en Hongrie.

Le Centre protecteur des favorites

BERLIN, 3. — Suivant la « Germania », le groupe du centre du Reichstag lance un appel aux électeurs du centre, les invitant à ne pas signer la demande d'initiative concernant l'arrangement avec les familles régnantes.

Le prix des vins du Midi

MONTPELLIER, 3. — Havas. — Le marché aux vins, bien que très animé, n'a traité que des affaires de 500 à 1200 hectolitres, opérations bien moins amples que ces derniers temps. Le vin rouge logé de 8 à 12 degrés fut coté de 60 à 85 fr. l'hectolitre. Les vins très colorés de 10 à 12 degrés jouirent d'une faveur marquée.

Un héritage de cinq millions

BORDEAUX, 3. — Havas. — Un garçon de café a hérité de son frère, décédé en décembre à Sao-Paulo, une fortune de un million de dollars.

EN SUISSE

A l'Union syndicale

La commission de l'Union syndicale suisse tiendra une séance jeudi à Olten, pour discuter entre autre l'envoi d'une délégation d'enquête de l'Union syndicale suisse en Russie. Cette délégation devrait être composée d'une vingtaine de personnes. Le comité de l'Union syndicale suisse arrêtera sa proposition à ce sujet dans une séance qui se tiendra aujourd'hui mercredi à Berne. Selon toutes probabilités, le comité de l'Union syndicale suisse refusera à sa grande majorité d'envoyer une délégation de l'U. S. S. en Russie. Chez les dirigeants de l'Union syndicale suisse, on considère cette question comme une manœuvre des communistes. On est d'avis qu'une délégation, chargée de faire une enquête en Russie, doit y aller à ses frais et pouvoir se rendre où elle veut et non pas seulement où le gouvernement de l' U. R. S. S. le désire. La commission de l'Union syndicale suisse, qui se réunira jeudi à Olten, sous la présidence de M. Oscar Schneeberger, conseiller national, examinera cette question ainsi que celle concernant le souvenir à la mémoire d'Hermann Greulich. (Resp.)

Les grèves en 1925

La Fédération suisse des ouvriers horlogers et sur métaux a enregistré en 1925, 166 mouvements de grève, soit 49 de moins qu'en 1924. 74 mouvements ont été couronnés de succès complet, 70 ont eu un succès partiel, 16 n'ont eu aucun succès et 6 n'étaient pas encore liquidés à la fin de l'année. A ces mouvements, ont pris part 30,231 personnes, dont 16,579 étaient organisées.

La nouvelle loi des traitements

Le Conseil d'administration des C. F. F. réuni mardi à Berne sous la présidence de M. Keller, après avoir entendu le rapport verbal de M. Zingg, a pris connaissance de la proposition générale et a décidé qu'il était de son devoir de signaler au Conseil fédéral, les conséquences qu'auraient pour la situation financière des C. F. F. l'acceptation par les Chambres fédérales des propositions présentées par le conseiller national Graber et consorts à la commission du Conseil national, concernant la nouvelle loi sur les traitements. (Resp.)

La crise dans la boîte argent

L'industrie de la boîte argent dans l'horlogerie rencontre de grosses difficultés à surmonter la crise. Les chômeurs sont nombreux, particulièrement à Soleure et aux Franches-Montagnes dans le Jura bernois. Une des causes, sinon la principale de la crise quasi permanente dans l'industrie de la boîte argent, proviendrait du fait que les acheteurs de bonnes montres veulent la boîte or et les acheteurs exigeant une montre à bon marché se contentent d'une boîte en métal ordinaire. (Resp.)

Suzanne Lenglen en Suisse ?

Mlle Suzanne Lenglen, championne du monde de Lawn-tennis, arrivera jeudi à Milan, venant de Cannes, et quittera samedi l'Italie à destination de la Suisse, dans une station climatérique, pour se reposer. (Resp.)

CANTON

Le droit de vote aux arriérés dans le paiement de l'impôt

Nous apprenons que le Conseil d'Etat va publier son rapport concernant la motion Samuel Jeanneret (droits politiques). Le Conseil d'Etat donne satisfaction à la motion socialiste.

LA CHAUX-DE-FONDS

Centre d'éducation ouvrière

Le cours d'astronomie d'Auguste Lalive n'aura pas lieu ce soir. Il est renvoyé à mercredi prochain, 10 mars.

Un vrai remue-ménage

La minorité du Conseil scolaire publie une longue déclaration protestant contre la nomination de Pierre Cérésole. Nous apprenons également que l'Association des professeurs secondaires a fait parvenir aux membres de la commission scolaire une longue lettre, qui combat le choix prévu au moyen d'arguments d'ordre professionnel. Les professeurs secondaires craignent un remaniement dans la répartition de l'enseignement et disent que faire appel à un ingénieur pour l'enseignement littéraire c'est ouvrir les portes à l'arbitraire. Il conviendrait de reconnaître aussi que M. Cérésole est docteur en philosophie. Un doctorat en philosophie ne suffit-il pas à permettre d'enseigner l'histoire ? Les professeurs se plaignent de ne pas avoir été renseignés au sujet des démarches qui ont été faites auprès du promoteur du service civil et du secours de Someo.

La lettre est signée de MM. J.-L. Perrenoud et F. Bourquin. Enfin, on nous signale également une missive du comité cantonal neuchâtelois du Syndicat des maîtres secondaires, dont le siège est au Locle, protestant contre l'appel du pacifiste Cérésole. Il est inexact que ce dernier ait retiré sa candidature. La séance de la commission scolaire va prendre, demain soir, une importance quasi historique.

L'opinion du professeur inconnu

Hier, l'« Effort » avait annoncé qu'il publierait l'opinion d'un professeur de l'Université, sur l'affaire Cérésole. On attendait cette opinion avec un certain intérêt. On désirait surtout connaître le nom du professeur. L'« Effort » a bien publié les lignes promises, mais il n'a pas cru devoir donner l'état civil de son correspondant. Dans ces conditions, la prose du professeur assez courageux pour ne pas donner sa signature, perd quelque peu de son attrait, chacun en conviendra.

Le temps qu'il fait

Beau. Ciel entièrement découvert à La Chaux-de-Fonds. Brouillard en plaine.

	Demande		Offre	
Paris.....	19.10	(19.—)	19.40	(19.30)
Allemagne....	123.60	(123.60)	123.85	(123.85)